



SPECIAL FINANCES MUNICIPALES 2019

Le 4 avril 2019, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'exécution des Budgets relatifs à l'exercice 2018 et a approuvé les Budgets de l'exercice 2019.

Les principales données financières correspondantes sont rapportées dans les infographies qui suivent.

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE EXECUTION 2018 ET BUDGET 2019

*Fonctionnement : dépenses réelles en faible progression
et bonne Capacité d'Autofinancement*

	CA REALISE 2018	BUDGET 2019	
Milliers d'Euros	Exécuté	Prévisionnel	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 017	2018	2019
Charges à caractère général	243	261	245
Charges de personnel	466	425	370
Attribution de compensation CCPC	58	59	60
Autres charges de gestion courante	93	93	100
<i>Dont contributions organismes</i>	62	62	60
Subventions aux Associations	16	9	12
Subventions versées (Equilibre Assainissement)		55	55
Total des dépenses de gestion courante	876	903	841
Charges financières (intérêts)	7	8	15
Charges exceptionnelles	1	0	0
Dépenses imprévues	0	0	5
Total des dépenses réelles de fonctionnement	883	912	861
Dotations aux amortissements & cessions	0	141	77
Virement de la SF à la SI (budget)	0	0	0
Total des dépenses de fonctionnement	883	1 053	938
Milliers d'Euros			
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 017	2 018	2 019
Résultat de fonctionnement reporté	8	124	0
Atténuation charges (personnel congés maladie)	50	20	7
Quote part Subventions Investissement et PV cession	0	0	0
Produit des services et ventes diverses	41	36	34
Impôts et taxes	717	744	765
Dotations, subventions et participations	178	184	182
Autres produits de gestion courante	44	49	52
Total des recettes de gestion courante	1 030	1 033	1 040
Produits financiers et exceptionnels	8	19	2
Total des recettes de fonctionnement	1 046	1 177	1 041
Milliers d'Euros	2 017	2018	2019
Total des recettes de fonctionnement	1 046	1 177	1 041
Total des dépenses de fonctionnement	883	1 053	938
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	163	124	104
Capacité d'Autofinancement brute	163	265	181
TH Taux	15,90%	15,90%	15,90%
TH par Résidence occupée	405 €	407 €	409 €
TF Taux	21,42%	21,42%	21,42%
TF par Unité habitation	326 €	328 €	330 €

En 2018 les dépenses réelles de fonctionnement ont connu, en apparence, une progression sensible : + 29K€, soit +3.2%.

Mais cette augmentation est clairement due à une cause unique : **la nécessité d'assumer désormais le résultat déficitaire structurel du Budget Assainissement collectif par une subvention d'équilibre émanant du Budget Principal**. En 2018 55 K€ ont été affectés à cet effet.

Donc, au total, les dépenses effectives hors cette subvention inévitable ont en réalité évolué de 883 K€ en 2017 à 857 K€, marquant l'effort de gestion qui a été conduit pour maîtriser les charges (- 3%), dans le prolongement de ce qui avait été fait en 2017 (-4%).

La diminution des charges de personnel brutes (-12%), en particulier, est le résultat de la politique de RH, qui vise à stabiliser à un niveau d'effectif plus réduit l'équipe technique, par un remplacement à minima des départs en retraite. Cette démarche, qui se traduit par un appel un peu supérieur à des prestataires externes pour certains travaux et est également liée à des transferts de compétence vers la CCPCAM, permet aussi de rapprocher notre ratio de dépenses de personnel de celui des communes du département de même strate (< 47%).

En 2019 on anticipe une nouvelle diminution sensible des dépenses réelles de fonctionnement (- 51 K€ de 912 à 861K€), marquant le prolongement de l'effort de ces derniers exercices en ce sens. Les économies porteront tant sur les charges à caractère général et de gestion courante, que sur le poste du personnel (notamment au niveau du secrétariat de mairie et de l'équipe technique en réduction d'effectif). Mais le budget devra continuer à supporter la subvention d'équilibre du Budget Assainissement et la progression des charges d'intérêt liée au chantier du bâtiment scolaire.

En 2018 les recettes de gestion courante sont restées remarquablement stables (1033K€). La baisse des recettes d'indemnisation liées aux congés maladie et des produits des services (Port, Cimetière, Salle des Fêtes...) a été bien compensée par la « bonne » tenue des rentrées fiscales (+ 21 K€), fruit de la progression des bases de TF/TH et par les Droits sur les Mutations à Titre Onéreux (48 K€). Les dotations de l'Etat ont été conformes aux prévisions (184K€), et représentent 18% des recettes de gestion.

Pour 2019 le budget voté en avril table sur :

- Une progression significative des recettes fiscales (TH et TF) liée uniquement au coefficient de revalorisation des bases, sachant que la politique de stabilité des taux est réaffirmée (765K€)
- Une stabilisation relative de l'enveloppe des dotations de l'état (nouvelle politique en cours) (182K€)
- Une très légère progression des tarifs appliqués aux services communaux et des prévisions prudentes sur leurs recours au niveau des usagers.

Equilibres globaux de fonctionnement : maintien de la Capacité d'Autofinancement brute.

En 2018, la part des excédents reportés de 2017 (124 K€) a permis de dégager un résultat positif de 124 K€ malgré une écriture comptable exceptionnelle sur l'amortissement des immobilisations (141K€).

En 2019, on prévoit un Résultat positif de 104 K€ sans reprendre le résultat 2018. Au total la CAF est ciblée à 180 K€ élément important pour le soutien de l'investissement dans l'Ecole.

De surcroît les Dotations communiquées officiellement à la Commune après le vote du budget seront supérieures de 19K€ à ce qui a été voté. Au total on peut donc viser une CAF de l'ordre de 200K€ en 2019.

Investissement : la terminaison du projet Ecole

Milliers €	CA REALISE		BUDGET 2019	
	2017	2018	voté	retraité remboursements avances sur subventions
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 017	2 018	2 019	2 019
Solde exécution SI A-1	0	0	74	74
Subventions d'équipement versées	0	25	28	28
Immobilisations incorporables	14	12	2	2
Immobilisation corporelles = investissement	159	682	671	671
Total des dépenses d'équipement	173	719	700	700
Emprunts (remboursement capital)	36	33	33	273
Dépenses imprévues	0	0	2	2
Total des dépenses financières	36	33	35	275
Total des dépenses réelles d'investissement	209	751	736	976
Transfert SI vers SE PV sur cession immobilisation	0	0	-	-
Total des dépenses d'investissement	209	751	809	1 049
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 017	2 018	2 019	2 019
Solde exécution SI A-1	49	91	-	-
Subventions d'investissement reçues ou à recevoir	65	40	438	438
Emprunts nouveaux	0	311	495	495
Total des recettes d'équipement	65	351	933	933
Dotations Fonds divers FCTVA	10	57	27	27
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	176	39	124	124
Total des recettes financières	186	96	151	151
Total des recettes réelles d'investissement	300	537	1 084	1 084
Virement de la SF (Résultat A)	0	0	0	0
Amortissement immobilisations +cessions	0	141	77	77
Total des recettes d'investissement	300	678	1 160	1 160
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	91	74	351	111

	2 017	2 018	2 019
Encours total de la dette au 31/12/N Milliers €	251	416	621
Encours Dette/Habitant (population légale) €/H	276	458	683
Encours Dette/Habitant référence	639	639	639

Les dépenses d'équipement 2018 s'élèvent à 719 K€. Comme prévu, les dépenses pour la mise en œuvre du chantier de rénovation/extension du bâtiment scolaire ont été engagées à plein, les travaux ayant débuté en mars 2018. Sur les 682K€ de dépenses en immobilisation, 580K€ concernent ce chantier structurant. Sous cette contrainte forte, les autres postes d'équipement ont donc été limités (102K€) en deçà du niveau « courant » annuel de l'ordre de 160K€.

Pour rappel, dans le cadre des marchés publics relatifs au chantier, le coût prévisionnel total TTC est chiffré à 1010 K€ sur la base des décisions de subvention définitives. La structure de financement prévisionnelles comporte donc : 438 K€ en subventions diverses (Etat, Département, Région) 165 K€ de FCTVA, une partie de l'emprunt de 380 K€ souscrit en 2018, et environ 100 K€ d'autofinancement. Mais d'ores et déjà, comme il est courant sur ce type d'opérations de rénovation, des dépassements de poste sont constatés (avenants de réévaluation liés aux ajustements techniques in situ) et le total risque de dépasser les lignes d'aléas de chantier budgétés. La couverture de ces aléas sera assurée par l'utilisation ad hoc de la ligne d'emprunt de 380 K€.

Le budget d'investissement voté pour 2019 est dans le prolongement de celui de 2018. Les dépenses d'équipement sont chiffrées à 700 K€. Elles intègrent le solde du coût du chantier Ecole à hauteur de 510 K€ et divers petits chantiers en cours (Bornes de passage piétons, Rafraichissement salle de conseil, LED abribus enfants, pré-aménagements du terrain de sport, réparation de la pendule du clocher et les travaux de voirie courants). Elles prévoient un premier enclenchement sur deux projets à déployer en 2020 : l'aménagement du complexe « multisport » (pour lequel une subvention de l'Etat a été actée à hauteur de 31 K€) et une éventuelle extension du local d'exploitation du Commerce Multiservice de Proximité – Bar Avel - pour un budget total de 30 K€.

Le budget 2019 voté, selon les normes de la comptabilité M14, indique des recettes importantes (1 160 K€) en rapport avec des dépenses sensiblement inférieures (809 K€). Mais cette présentation est biaisée par le fait que les 495 K€ d'emprunts nouveaux en recette comportent une part importante d'avances sur subventions, qui seront remboursées dès que les subventions sur le projet Ecole pourront être encaissées (à terminaison des travaux et/ou en fin d'exercice). La présentation en « Budget retraité » qui tient compte de ce biais conduit à un équilibre de la Section d'Investissement 2019 plus proche de la réalité.

L'encours de dette à moyen et long terme de la commune (capital restant dû) passera de 416 K€ fin 2018 à 621 K€ fin 2019. Ainsi le recours à l'emprunt à hauteur de 380 K€ pour financer le projet Ecole aura fait progresser le taux d'encours/Habitant de 276 € à la fin 2017 à 683 € à la fin 2019. Mais le niveau de ce ratio, qui aura vocation à diminuer progressivement dès le prochain exercice, demeure proche de celui des communes comparables (mêmes strates de population).

LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

EXECUTION 2018 ET BUDGET 2019

En 2018, le dispositif d'Assainissement collectif a fonctionné sur le même périmètre que celui atteint fin 2016, soit **550** raccords en fonction (dont 30 sur terrain nu).

EXPLOITATION	2016	2017	2018	2019
Milliers € HT	Exécution	Exécution	Exécution	Budget
Charges hors virement à la SE	210	87	301	240
Charges à caractère général HT	63	51	68	85
TFSE	23	23	40	55
Véolia	40	28	27	30
Autres charges de gestion courantes	3	3	4	5
Dépenses imprévues	-	-	-	5
Dotations amortissement immo	97	-	198	97
Charges exceptionnelles	-	1	0	0
Intérêt des emprunts	47	32	31	32
Virement à la Section d'Investissement	130	-	-	16
Recettes y compris EE A-1 reporté	368	213	330	240
Recettes Non compris EE A-1 reporté	198	130	204	211
Ventes de produits	141	86	106	113
Subvention exploitation	-	-	55	55
Produits exceptionnels	14	1	0	0
Quote part Subvention investissement	43	43	43	43
Résultat Fonctionnement reporté	170	83	125	29
Résultat Exploitation y compris EE reporté	158	125	29	0
Résultat Exploitation non compris EE reporté	12	43	- 96	- 29
Résultat Exploitation y compris EE reporté	158	125	29	0
Excédent brut d'exploitation	211	82	184	54

Exploitation

En 2018 le résultat d'exploitation comptable réalisé est faiblement positif : **29 K€**.

Cette « performance » est à considérer avec précaution.

D'une part, elle incorpore le résultat positif de 2017 de 125K€ en recettes, qui a été reporté aux recettes d'exploitation de 2018. En outre, **une subvention d'équilibre de 55 K€ émanant du Budget principal** est venu abonder les recettes d'exploitation.

D'autre part, le poste des charges d'exploitation est fortement déformé par la contrainte de comptabilisation d'un amortissement des immobilisations doublé (après l'oubli à cet égard en 2017) : soit 198 K€ au lieu de 97K€.

A noter que les Ventes de produits (106 K€) ont cru au-delà des prévisions en suite à la petite progression de la tarification (+5% sur le m3), mais aussi de la mise en œuvre progressive des utilisations de branchements et à l'évolution des consommations moyennes d'eau.

Le budget 2019 est construit en reprenant les données de « fonctionnement » courant de l'exploitation avec un objectif de résultat strictement équilibré.

Principales hypothèses ;

Augmentation significative des charges de gestion (de 68 à 85 K€) intégrant les coûts de maintenance croissants de la STEP et des réseaux.

Croissance ajustée des Ventes (113 K€ contre 106 en 2018) liée à une nouvelle augmentation de la tarification (+4% sur le m3) et des utilisations.

Reprise d'une subvention d'équilibre du Budget Principal de 55 K€ (idem 2018)

Investissement

Pour rappel, le projet d'extension du réseau de collecte étudié en 2017 (sur Quélern Haut et le CPEOM et sur Trévarguen) qui était chiffré à 367 K€ a été abandonné en 2018.

De fait **ce projet a été brutalement bloqué en 2017** en suite aux opérations de contrôle de la police de l'eau qui sont intervenues notamment en juillet 2017. En conséquence du rapport de la DDTM Service Eau, la Commune s'est donc engagée en 2018/2019 dans l'investissement correctif nécessaire, tant sur le stockage et l'évacuation des boues que sur le remplacement des membranes de filtration de la STEP, le budget global de ces opérations étant de l'ordre de 190K€.

En 2018 une première tranche de dépenses d'équipement de 44 K€ a donc été mise en œuvre. L'équilibre du budget a été excédentaire de 75 K€, grâce notamment à deux ressources de circonstance : la sur-dotation en amortissement de 198 K€ et le report du solde positif de 2018 de 45 K€.

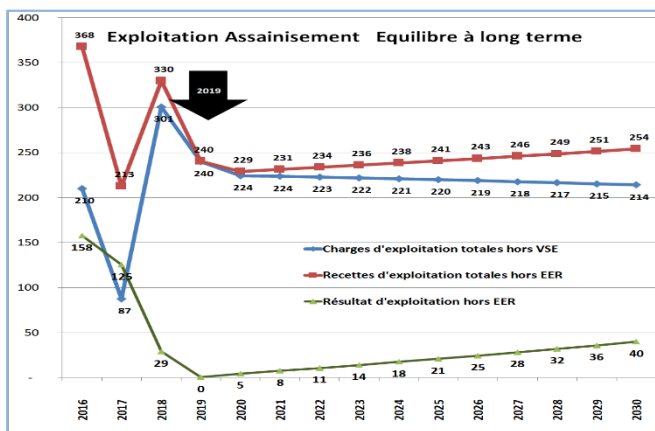
Le gros de la dépense d'équipement contrainte (remplacement des membranes de filtration) a fait l'objet d'un marché public qui se conclura en exécution d'ici la fin **2019**. Elle a été chiffrée à 150 K€. Ainsi le budget **2019** a été voté avec un abondement de ressource par le recours à un emprunt de 91 K€ aux fins de financement de l'investissement en question. En effet les ressources courantes (report excédent 2018 de 75K€, Dotations aux amortissements de 97 K€) ne sont pas en mesure de couvrir le coût effectif de l'équipement.

Pour mémoire, le financement de la constitution du dispositif d'assainissement collectif s'est appuyé pour 50% du coût sur des emprunts bancaires (encours 1.9 M€ en 2015). Après 4 ans de remboursements opérés sur les différentes lignes de prêts, l'encours au 31/12/2018 s'élevait à 1.54 M€).

INVESTISSEMENT	2016	2017	2018	2019
Milliers € HT	Exécution	Exécution	Exécution	Budget
Dépenses	143	156	169	278
Solde de la SI reporté	-	-	-	-
Dépenses imprévues	-	-	-	1
Quote part subvention virée SE	43	43	43	43
Remboursement prêts en cours	73	80	81	84
Dépenses d'équipement	26	33	44	150
Recettes yc EI A-1 reporté	270	202	243	279
Solde de la SI reporté	173	127	45	75
Emprunt consolidation	-	-	-	91
Dotations Fonds divers	-	75	-	-
Virement de la SE	-	-	-	16
Virement SE à SI (amortissements)	97	-	198	97
Résultat Investissement	127	45	75	1
Résultat Investissement hors SE A-1	- 46	- 82	30	- 74
ENCOURS TOTAL DETTE	1 791	1 717	1 627	1 536

LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ESTIMATIONS DU PREVISIONNEL A LONG TERME



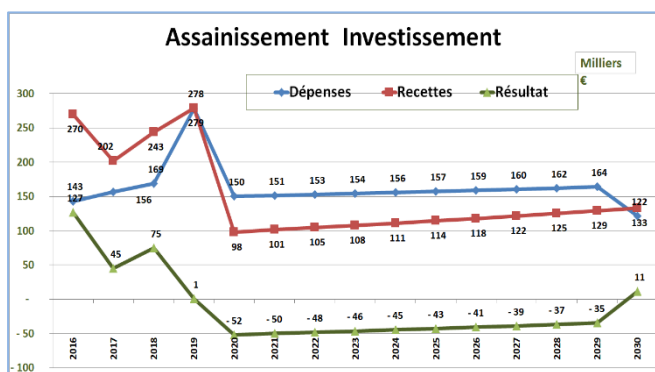
Les prévisions sur les équilibres à long terme du budget assainissement ont été actualisées en prenant en compte les dernières évolutions du dispositif et de son utilisation par les habitants ainsi que les évolutions possibles de la tarification (+5% par an sur le m3 pendant 5 ans). L'étude est faite à périmètre constant ou quasi constant, en abandonnant l'idée d'une extension du réseau à moyen terme. Elle fait également l'hypothèse que le budget principal de la commune serait à même de verser une subvention d'équilibre de l'exploitation à hauteur de **65 K€ par an**. Elle intègre en charges d'amortissement et financière les derniers investissements consentis pour la STEP. Elle table également sur une maîtrise ferme des charges de gestion (+1% par an – 87 K€).

La simulation montre que sous ces conditions la section d'exploitation devrait pouvoir dégager un Résultat faiblement positif à partir de 2020 et progressant légèrement dans les temps.

Mais l'ampleur de ce résultat ne sera pas en mesure d'assurer un financement à bonne hauteur de la section d'investissement.

En effet, les dépenses d'investissement, qui doivent couvrir chaque année le remboursement du principal des prêts en cours (plus de 85 K€) et la Quote-part des subventions initiales (43 K€) ainsi qu'un minimum de coûts de maintenance, **évolueront de façon récurrente entre 150 et 160 K€** à moyen terme. En contrepartie, les ressources structurelles (dotations aux amortissements, affectations des résultats de la section de fonctionnement) pourront au mieux s'établir entre 100 et 130 K€.

L'attention est attirée depuis 2014 sur la « malformation » structurelle du dispositif en termes de financements et de tarification, qui conduit à cette tendance lourde d'un déficit de moyens pour équilibrer le budget d'assainissement (déficit annuel entre -50 K€ et -30 K€ à moyen terme). La reprise du dispositif en 2023 dans le cadre de la fusion des 10 réseaux communaux de la CPCAM devra tenir compte de cette impasse.



LE BUDGET DU CAMPING MUNICIPAL

EXPLOITATION Milliers d'Euros TTC	2017 Exécution	2018 Exécution	2019 Budget
DEPENSES D'EXPLOITATION	2017	2018	2019
Charges à caractère général	7	8	10
Charges de personnel	4	4	4
Autres charges de gestion courante	-	0	1
Total des dépenses de gestion courante	12	13	15
Amortissement immobilisations	14	9	8
Total des dépenses d'exploitation	26	22	23
RECETTES D'EXPLOITATION	2017	2018	2019
Résultat reporté A-1	13	-	-
Produit des services et ventes diverses	26	30	31
Total des recettes d'exploitation	39	30	31
RESULTAT D'EXPLOITATION (yc RE reporté A-1)	13	8	7
INVESTISSEMENT Milliers d'Euros TTC	2017 Exécution	2018 Exécution	2019 Budget
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2017	2018	2019
Total des dépenses d'investissement	0	0	14
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2017	2018	2019
Solde exécution SI A-1	6	19	41
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	-	13	8
Amortissement immobilisations +cessions	14	9	8
Total des recettes d'investissement	19	41	57
RESULTAT D'INVESTISSEMENT yc SE reporté	19	41	43

L'exploitation du Camping Municipal se reproduit année sur année sans aucune variations notables.

Le taux de remplissage en saison est à son maximum depuis plusieurs années et dans l'état actuel de l'équipement (qui est assez médiocre) et de la tarification appliquée (qui est modeste), le cycle d'exploitation est bien rodé.

En 2019, comme en 2018 on anticipe donc des recettes de l'ordre de 31 K€ et des charges de fonctionnement de l'ordre de 23 K€, ce qui devrait se traduire par un résultat de l'ordre de 7 K€.

Concernant l'investissement, des dépenses de mise en ordre indispensables ont d'ores et déjà été engagées en 2019 en vue notamment de la saison d'été. Le budget affecté à ces travaux de rafraîchissement des locaux sanitaires et de signalétique a été chiffré au total à 14 K€.

A signaler que la mairie a sollicité de la Commission préfectorale Ad'Ap (mises aux normes handicapés) une dérogation pour ne pas engager des travaux importants pour l'accessibilité de ces locaux (qui sont en bas de pente en forte déclivité par rapport à l'espace de vie du terrain. Cette dérogation a été fort heureusement acceptée.

Le budget d'investissement comporte une bonne réserve, grâce aux résultats accumulés (43K€), qui pourrait dans l'avenir être utilisée pour une amélioration de l'équipement (nouveaux mobil homes...).

Pour toute information ou précision sur la situation budgétaire de la commune, l'équipe « Finances » du Conseil Municipal se tient à votre disposition sur rendez-vous en mairie : Liliane OBLIGIS Adjointe aux Finances, Jean-Yves GOURVEZ, Conseiller Municipal.